



APPEL À CANDIDATURE
CONSEILLER(E) TECHNIQUE DE CLUBS (F/H)
LIGUE ILE DE FRANCE DE RUGBY
Bassin n° 9 – Seine-Saint-Denis NORD

Pour favoriser le développement de la pratique du rugby en renforçant l'accompagnement des clubs et pratiquants dans le cadre de la réforme de la formation conduite par la Fédération Française de rugby, la **Ligue Régionale Ile de France de Rugby (LIFR) recrute un Conseiller(e) Technique de Clubs (F/H)** suite au départ d'un CTC.

Missions :

Directement rattaché au Président de la LIFR et sous l'autorité fonctionnelle et opérationnelle du Directeur Technique de Ligue et du Conseiller Technique de Ligue (chargés de décliner localement la mise en œuvre du projet sportif de la Fédération, dans le cadre des orientations de la Direction technique nationale), la fonction de Conseiller(ère) Technique de Clubs (CTC) consiste à mettre en œuvre la politique sportive fédérale directement dans les clubs dépendant de la circonscription territoriale d'intervention de chaque CTC (dite « bassin de clubs »).

Le CTC a notamment pour missions de :

Accompagner les Clubs du Bassin :

- Accompagner la structuration des projets de club et la création d'une coordination technique et/ou direction sportive, ainsi que la création d'emplois sportifs ;
- Accompagner la conception de projets pédagogiques en milieu scolaire/universitaire et la création de sections sportives de collège ou lycée ;
- Mettre en œuvre les actions avec le milieu scolaire/universitaire et dans la mise en place d'animation de rugby à 5 dans et hors club pour les publics non licenciés ;
- Mettre en œuvre, transmettre les contenus d'apprentissage et accompagner les éducateurs de clubs ;
- Accompagner la labellisation des EDR et évaluer le respect des critères de labellisation ;

- Diriger l'organisation technique des plateaux EDR, l'ORC et les ateliers EDR ;
- Conseiller sur les niveaux d'engagement des équipes de club ;
- Accompagner le processus de création d'un club et les premières actions d'accueil des pratiquants ;
- Accompagner les projets de développement de la pratique féminine.

Former et accompagner les éducateurs :

- Présenter aux acteurs du bassin l'offre de formation « rugby » ;
- Coordonner et animer les séquences de formation fédérale, participer à la certification, évaluer le respect des conventions et mise en œuvre des brevets fédéraux ;
- Assurer le suivi, la formation et l'accompagnement des éducateurs et entraîneurs, ...

Développer l'éducation à la citoyenneté et la cohésion sociale :

- Mettre en œuvre le plan fédéral « Rugby Social Club » ;
- Sensibiliser les acteurs du bassin et accompagner les clubs à la conception de nouvelles actions.

Contribuer à la protection des pratiquants :

- Mettre en œuvre les dispositifs nationaux et en sensibilisant les acteurs locaux aux mesures de prévention. Etablir des comptes rendus des actions.

Coordonner l'équipe technique du bassin :

- Animer le réseau des formateurs du bassin, le réseau des référents de club ;
- Présenter un bilan annuel des actions pour évaluation ;
- Elaborer la lettre de missions et soumettre à la Direction Technique Nationale ;
- Garantir la représentation de l'équipe technique du bassin dans l'ETR.

Profil recherché :

De préférence titulaire du DEJEPS Rugby, DESJEPS Rugby, ou BE 2^{ème} degré Rugby, vous l'êtes *a minima* des ou du diplômes suivants :

- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « rugby à XV » (le « BPJEPS rugby ») et la licence de sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) ;
- Ou le brevet d'Etat d'éducation sportif de premier degré option « rugby à XV » (le « BEES 1^{er} degré rugby »)

Vous disposez quoi qu'il en soit d'une connaissance approfondie du fonctionnement des clubs amateurs de rugby à 7 et à XV.

Vous bénéficiez aussi et surtout d'une expérience significative (d'au moins cinq ans) dans le développement de la pratique sportive du rugby, en ayant exercé en tant qu'entraîneur ou de conseiller technique, ou une fonction similaire.

Vous maîtrisez les règlements sportifs émis par la FFR, les procédures techniques et les contenus pédagogiques du sport.

Vous êtes autonome, rigoureux (-se), organisé(e), et votre sens du relationnel vous permet de vous adapter à des interlocuteurs variés. Votre sens de la pédagogie vous permet également de rendre accessible à tous l'information. Vous maîtrisez les outils de bureautique et disposez des qualités d'expression écrite et orale nécessaires à l'exercice de vos futures responsabilités d'ambassadeur du rugby vis-à-vis de l'environnement scolaire et institutionnel local.

A l'écoute, vous appréciez le contact sur le terrain, vous souhaitez vous investir et être force de proposition.

Permis B obligatoire.

Lieu de travail

Le Conseiller(ère) Technique de Clubs sera amené à exercer ses fonctions non seulement au sein du périmètre couvert par le bassin de clubs n° 9 (Seine-Saint-Denis NORD) et, plus globalement, sur la circonscription de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby, mais aussi en d'autres lieux potentiels, ainsi qu'à l'occasion de tout rassemblement professionnel, événement ou manifestation en lien avec le contrat de travail.

Processus de recrutement

Votre dossier complet de candidature (lettre de motivation, CV, photocopie des diplômes exigés, disponibilités et prétentions salariales) est à adresser exclusivement par courriel à candidature@idfrugby.fr.

Conditions d'emploi CTC

Contrat : contrat à durée indéterminée, à temps plein.

Période d'essai : si le salarié embauché en tant que CTC est déjà salarié de la Ligue, il n'est pas prévu de période d'essai. Dans le cas d'une embauche externe, une période d'essai s'applique pour une période de 3 mois renouvelable une fois, conformément aux dispositions prévues par la CCNS.

Statut/Groupe de classification : statut de Cadre au forfait du groupe 6 de la CCNS. Si le salarié a déjà au moins 2 ans d'ancienneté au sein de ligue en tant que groupe 6, le groupe 7 sera attribué.

Temps de travail : le temps de travail est évalué forfaitairement en jours. Le nombre de jours de travail applicables au contrat est de 214 jours auxquels s'ajoute la journée de solidarité.

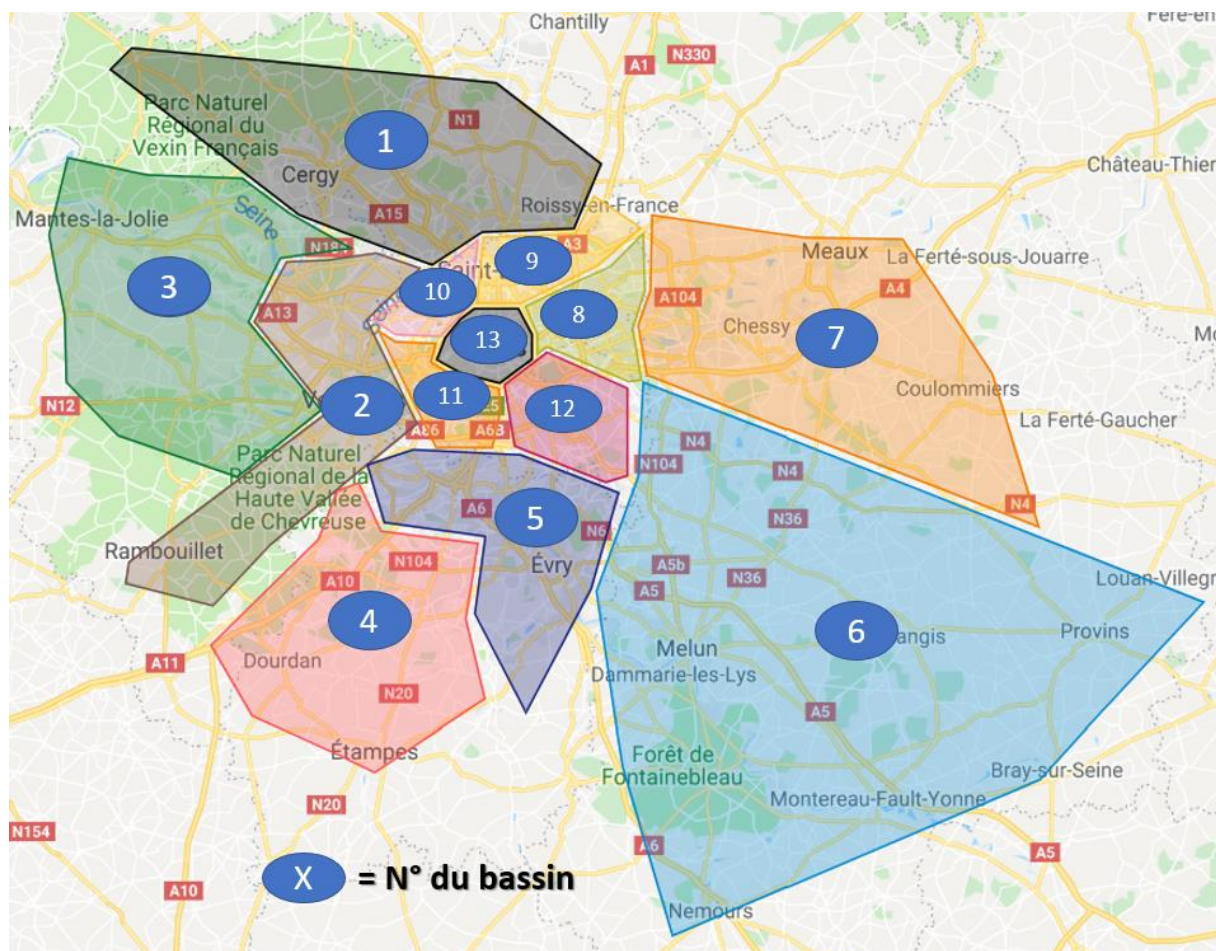
Rémunération : à minima le salaire brut annuel de base garanti pour les emplois du groupe 6 de la CCNS, soit 30 732 € à temps plein (référence de janvier 2020).

Outils et matériels mis à disposition (pour un usage exclusivement professionnel) : ordinateur portable, téléphone, prise en charge des déplacements professionnels.

Conditions d'incompatibilités de cumul d'emploi : ce poste est déontologiquement incompatible avec l'exercice d'une activité d'entraîneur, de joueur ou d'arbitre de rugby.

Poste à pourvoir : à partir du 9 août 2022.

Les Bassins



BASSIN	CODE CLUB	NOM CLUB
9	4576Z	RUGBY AULNAY CLUB
9	4580D	BLANC MESNIL SPORTS RUGBY
9	4621Y	RUGBY CLUB DE DRANCY
9	4647B	R C LIVRY GARGAN
9	4758X	ESPERANCE SPORTIVE STAINS
9	4768H	ST DENIS U S
9	4771L	RED STAR OL AUDONIEN ST OUEN
9	7112F	TERRES DE FRANCE RUGBY
9	7681A	RUGBY CLUB COURNEUVIEN